

Le taux d'emploi salarié en France des diplômés de 2024 Bac+5 grade master et Bac+3 grade licence des écoles de la Culture

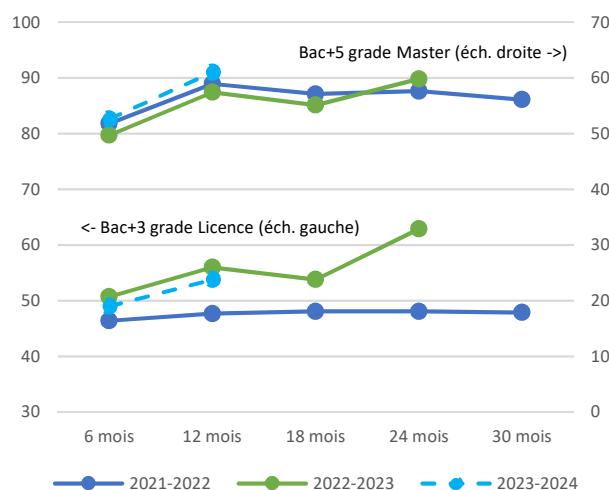
Le taux d'emploi salarié des diplômés 2024 Bac+5 grade master des écoles de la Culture ne poursuivant pas leurs études s'établit à 61,0 % 12 mois après l'obtention de leur diplôme, en hausse (+3,6 points) par rapport à la promotion précédente. Il est de 53,8 % pour les diplômés sortants Bac+3 grade Licence. Le taux d'emploi non-salarié des diplômés 2022 est important, à 8,8 % pour le grade master et 3,0 % pour le grade Licence. Les femmes présentent un taux d'emploi salarié en France supérieur aux hommes pour le grade master (+2,3 points) et inférieur pour le grade Licence (-2,0 points). Les salaires perçus sont plus élevés pour les hommes que pour les femmes.

Le taux d'emploi salarié en France des diplômés 2024 de grade master en hausse par rapport à 2023

En 2024, dans les écoles de la Culture habilitées à délivrer ces titres, 3 800 étudiants français de moins de 30 ans ont été diplômés d'un Bac+5 grade Master et 4 200 d'un Bac+3 grade Licence, dont 2/3 de femmes au sein de chacun de ces deux groupes de diplômés.

Après l'obtention de leur diplôme Bac+5 grade Master délivré par établissements du supérieur sous tutelle du ministère de la culture, 18,2 % des étudiants poursuivent leurs études. Pour certaines formations cette proportion est marquée. C'est le cas du diplôme d'état d'architecte pour lequel 25 % des diplômés poursuivent leurs études en vue d'obtenir en un an l'habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP) mais aussi du diplôme de 2^{ème} cycle de l'école du Louvre (33 % de poursuite), du diplôme de 2^{ème} cycle supérieur de musique (40 % de poursuite), ou de l'école nationale supérieure des arts décoratifs (48 %).

Taux d'emploi salarié en France de 6 à 30 mois des diplômés niveau Bac+3 grade Licence et Bac+5 cinq grade Master selon l'année universitaire - (en %)



Source : MESRE-SIES. InserSup 2024.

Les diplômés Bac+3 grade Licence des écoles de la Culture n'ont pas pour vocation l'insertion professionnelle. Après ces diplômes, la poursuite d'études est de fait la règle pour 79,8 % des étudiants.

Un an après leur diplomation, 61,0 % des diplômés Bac+5 de grade master de la promotion 2024 n'ayant pas poursuivi leurs études en France occupent un emploi salarié en France, en hausse de 3,6 points par rapport à la promotion précédente. En leur sein, le taux d'emploi salarié des diplômés en architecture sortants, qui constituent deux tiers des diplômés Bac+5 grade master, est de 67,0 %.

Parmi les diplômés 2024 de grade licence n'ayant pas poursuivi leurs études en France, 53,8 % occupent un emploi salarié en France 12 mois après l'obtention de leur diplôme, en retrait de 2,2 points par rapport à promotion précédente.

Pour les diplômés du domaine de la Culture ne poursuivant pas leurs études en France, une part importante de l'insertion s'effectue en emploi non-salarié (voir infra).

Bac+5 grade Master : le taux d'emploi salarié en France est plus élevé pour les femmes

Les femmes diplômées en 2024 de formation Bac+5 grade Master enregistrent un taux d'emploi salarié en France à 12 mois de 61,8 %, contre 59,5 % pour les hommes.

Pour les diplômés Bac+3 grade Licence, l'insertion est en faveur des femmes pour le secteur disciplinaire Génie-Civil, c'est-à-dire les étudiants en architecture sortant au niveau Bac+3 (la moitié des effectifs de sortants), et en faveur des hommes dans le secteur disciplinaire Arts (l'autre moitié des effectifs de sortants).

Taux d'emploi salarié en France des diplômés 2024 à 12 mois (en %) et évolution au regard de la promotion précédente (en point)

Bac+3 Culture	Femme	53,1 (-3,2)
	Homme	55,1 (-0,6)
	Ensemble	53,8 (-2,2)
Bac+5 Culture	Femme	61,8 (+2,9)
	Homme	59,5 (+4,8)
	Ensemble	61,0 (+2,6)

Source : MESRE-SIES. InserSup 2024.

Lecture : 61,8 % des sortantes 2024 diplômées de garde master occupent un emploi salarié en France 12 mois après, en hausse de 2,9 points de pourcentage par rapport à la promotion précédente.

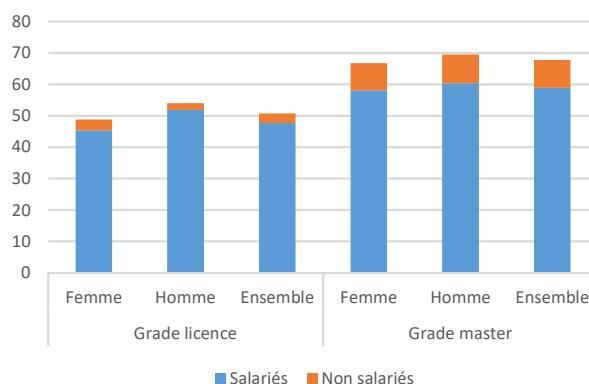
Les diplômés Bac+3 grade Licence et Bac+5 grade Master des écoles de la Culture occupant un emploi salarié 12 mois après leur diplomation sont très majoritairement en contrat à durée déterminée : près de 70 % pour les Bac+3 et 53 % pour les Bac+5 (voir annexe).

Une insertion en emploi non salarié importante

L'emploi non salarié occupe une part importante dans l'insertion des diplômés des écoles de la Culture : 12 mois après leur diplomation 8,8 % des diplômés 2022 sortants de formation grade master occupent un emploi non-salarié en France. Les hommes sont très légèrement plus enclins à occuper un emploi non-salarié (9,2 % contre 8,7 %).

Pour les diplômés de Bac+3 grade Licence, le taux d'emploi non-salarié en France 12 mois après la diplomation de 2022 s'établit à 3,0 %. Les femmes se portent davantage que les hommes sur ces emplois (3,5 % contre 2,2 % pour les hommes).

Taux d'emploi salarié et non salarié en France des diplômés 2022 de formation d'ingénierie et de management (en %) 12 mois après leur diplomation



Source : MESRE-SIES. InserSup 2024.

Des salaires plus importants pour les hommes

Pour les diplômés 2022 de grade master du domaine de la culture, le salaire net mensuel 12 mois après la diplomation est plus élevé pour les hommes : pour la moitié d'entre eux, il est compris entre 1 770 € et 2 380 €, tandis que pour

la moitié des femmes il est compris entre 1 730 € et 2 290 €.

Pour les diplômés 2022 Bac+3 de licence 12 mois après la diplomation la différence de salaire est également plus élevée en faveur des hommes : pour la moitié de ces derniers, le salaire est compris entre 1 610 € et 2 630 € et pour la moitié des femmes il est compris entre 1 500 € et 2 340 €.

Salaire net mensuel (en euros) des diplômés 2022 Bac+3 grade Licence et Bac+5 grade Master 12 mois après leur diplomation

		Bac+3 culture	Bac+5 culture
1 ^{er} quartile	Femme	1 500	1 730
	Homme	1 610	1 770
	Ensemble	1 520	1 740
3 ^{ème} quartile	Femme	2 340	2 290
	Homme	2 630	2 380
	Ensemble	2 520	2 330

Source : MESRE-SIES. InserSup 2024.

Lecture : la moitié des diplômés Bac+5 Culture perçoivent un salaire net mensuel compris entre 1 740 euros (1^{er} quartile) et 2 330 euros (3^{ème} quartile).

Kendrick Herzberg - Auriane Kopka-Peretti

inserSup
MESRE-SIES

Source, champ et Définition

InserSup est un système d'information obtenu par rapprochement de fichiers administratifs « étudiants » d'une part, et « emploi » d'autre part, afin de mesurer et qualifier l'insertion professionnelle des sortants du supérieur.

Le champ couvert par cette publication porte sur les diplômés 2024 de nationalité française de moins de 30 ans Bac+5 grade master et Bac+3 grade licence de l'ensemble des établissements de l'enseignement supérieur sous tutelle du ministère de la culture, qui ne poursuivent pas d'études l'année universitaire 2024-2025. Les réinscriptions en 2025-2026 effectuées après une année d'interruption seront prises en compte pour la prochaine publication, en juillet 2026. La part de poursuivants sera réévaluée à cette occasion.

L'emploi mesuré est l'emploi salarié et l'emploi non salarié en France (note méthodologique). L'emploi salarié inclut les intermittents et l'emploi non-salarié n'inclut pas les artistes-auteurs.

L'emploi non salarié et les salaires portent sur l'année 2023 et concernent dans cette publication la promotion diplômée en 2022. Le salaire est en équivalent temps plein. Le 1^{er} quartile (respectivement le 3^{ème}) est le salaire au-dessous duquel se situent 25 % (respectivement 75 %) des salaires.

Le caractère exhaustif de InserSup permet de construire des indicateurs à un niveau très fin de formation par établissement. Ces indicateurs sont disponibles sur l'Open Data du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Pour en savoir plus

Note méthodologique : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/insersup-note-methodologique-94050>

Open Data : <https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/explore/dataset/fr-esr-insersup/information/>